

## Nos conditions générales de ventes

- ⊕ Nos prix s'entendent pour marchandises enlevées.
  
- ⊕ Les marchandises voyagent au risque et péril du destinataire, même lorsque les prix sont établis franco gare ou domicile.
  
- ⊕ Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est pas faite par écrit dans les huit jours de la réception.
  
- ⊕ L'introduction d'une réclamation n'autorise jamais le client à retarder le paiement d'une facture arrivée à son échéance.
  
- ⊕ Toutes nos factures sont payables comptant.
  
- ⊕ En cas de retard de paiement, le montant de la facture sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable de 15% avec un minimum de 38 € par facture à titre d'indemnité forfaitaire conventionnelle.
  
- ⊕ Les intérêts de retard comptent à raison de 12% l'an.
  
- ⊕ Les articles et promotions sont sous réserve de disponibilité et dans la limite du stock.
  
- ⊕ En cas de contestation, le tribunal de Commerce de Liège reste seul compétent.